

Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'autorisation de mise sur le marché par reconnaissance mutuelle du produit phytopharmaceutique **FORCE EVO***

de la société **DIACHEM S.P.A**

enregistrée sous le **n°2020-2652**

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 28 avril 2021,

Considérant qu'un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les arthropodes et les organismes du sol, lié à l'utilisation du produit, ne peut être exclu,

Considérant qu'il résulte de l'examen de la demande conformément à l'article 41 du règlement (CE) n°1107/2009 susvisé, qu'il ne peut être établi que le produit ne présente pas de risque d'effet inacceptable,

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après n'est pas autorisée en France.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE
de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	FORCE EVO
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	DIACHEM S.P.A Via Tonale, 15 24061 ALBANO S.ALESSANDRO Italie
Formulation	Granulé (GR)
Contenant	5 g/kg - téfluthrine
Numéro d'intrant	679-2020.01
Numéro d'AMM	-
Fonction	Insecticide
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort, le 02 JUIL. 2021

Charlotte GRASTILLEUR
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Conditions de mise sur le marché demandées

Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
01123002 Céleri-branché*Trt Sol*Mouches	20 kg/ha	1/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.			
16252102 Céleri-branché*Trt Sol*Ravageurs du sol	20 kg/ha	1/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.			
00516062 Choux feuillus*Trt Sol*Mouches	20 kg/ha	1/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.			
00516063 Choux feuillus*Trt Sol*Ravageurs du sol	20 kg/ha	1/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.			



Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
16322103 Cucurbitacées à peau comestible* Trt Sol*Mouches	20 kg/ha	1/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.			
01116016 Cucurbitacées à peau comestible* Trt Sol*Ravageurs du sol	20 kg/ha	1/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.			
Cucurbitacées à peau non comestibles* Trt Sol*Mouches	20 kg/ha	1/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.			
16752103 Cucurbitacées à peau non comestible* Trt Sol*Ravageurs du sol	20 kg/ha	1/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.			

Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
14052105 Cultures ornementales*Trt Sol* Ravageurs du sol	40 kg/ha	1/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.			
16602101 Laitue*Trt Sol*Mouches	20 kg/ha	1/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.			
16602103 Laitue*Trt Sol*Ravageurs du sol	20 kg/ha	1/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.			
16662103 Maïs doux*Trt Sol*Mouches	16 kg/ha	1/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.			



Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
16662105 Maïs doux*Trt Sol*Ravageurs du sol	16 kg/ha	1/an	Non applicable
15552106 Maïs*Trt Sol*Mouches	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les arthropodes et les organismes du sol.		
	16 kg/ha	1/an	Non applicable
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.		
15552102 Maïs*Trt Sol*Ravageurs du sol	16 kg/ha	1/an	Non applicable
Poivron*Trt Sol*Mouches	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les arthropodes et les organismes du sol.		
	20 kg/ha	1/an	Non applicable
	Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.		
16862101 Poivron*Trt Sol*Ravageurs du sol	20 kg/ha	1/an	Non applicable
	Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.		

Liste des usages refusés				
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	
15652103 Pomme de terre*Trt Sol* Ravageurs du sol	16 kg/ha	1/an	Non applicable	
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol. L'usage est également refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines pour un traitement après le stade BBCH 105.				
15802101 Soja*Trt Sol*Mouches	16 kg/ha	1/an	Non applicable	
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.				
00126008 Soja*Trt Sol*Ravageurs du sol	16 kg/ha	1/an	Non applicable	
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable de contamination des eaux souterraines, ni un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol.				
15562105 Sorgho*Trt Sol*Ravageurs du sol	16 kg/ha	1/an	Non applicable	
Motivation du refus : L'usage est refusé car inclus dans l'usage 15552102 Mais*Trt Sol*Ravageurs du sol.				



Liste des usages refusés				
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	
15852105 Tabac*Trt Sol*Ravageurs du sol	16 kg/ha	1/an	Non applicable	
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol.			
Tomate-Aubergine*Trt Sol*Mouches	20 kg/ha	1/an	Non applicable	
	Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.			
16952101 Tomate - Aubergine*Trt Sol* Ravageurs du sol	20 kg/ha	1/an	Non applicable	
	Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active et au motif que les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effets inacceptables pour les oiseaux, les organismes aquatiques, les arthropodes et les organismes du sol, ni de déterminer l'efficacité du produit.			